



Mairie de  
Monestrol

## Compte rendu du conseil municipal du 25 mars 2021

Membres présents : conseil au complet  
ANTONY Gilbert (1<sup>er</sup> adjoint au maire)  
BARRIER Sylvie (2<sup>ème</sup> adjointe au maire)  
DU PERIER François (conseiller municipal)  
JAILLET Thierry (conseiller municipal)  
LLANAS Dominique (conseiller municipal)  
RIAL GUILHEM (maire de Monestrol)  
SAGNES Pierre (conseiller municipal)

### Compte-rendu de séance

Ouverture du Conseil à 19h20, en présence d'une habitante du village, par M. le maire, Guilhem Rial, qui désigne le secrétaire de séance (Pierre Sagnes) et rappelle l'ordre du jour :

- approbation du dernier compte-rendu de séance ;
- approbation du pacte de gouvernance de Terres du Lauragais ;
- instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires ;
- informations diverses.

#### 1) Approbation du dernier compte-rendu de séance

Le compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du 04 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité :

7 votants – 7 voix exprimées – 7 voix POUR – **CR approuvé**

#### 2) Approbation du pacte de gouvernance de Terres du Lauragais

L'objectif de ce pacte est de renforcer les liens entre les communes et la communauté de communes. La lecture de la synthèse de ce pacte est faite par M. le maire. Le pacte est adopté à l'unanimité :

7 votants – 7 voix exprimées – 7 voix POUR – **Pacte adopté**

#### 3) Instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires

L'objectif est d'offrir à la municipalité un cadre légal lui permettant de recourir à ces indemnités en cas de besoin (par ex. : emploi de personnel extérieur pour palier à

l'absence temporaire de personnel municipal). La proposition est adoptée à l'unanimité suite à un vote :

7 votants – 7 voix exprimées – 7 voix POUR – **Proposition adoptée**

#### 4) Informations diverses

- Bernard Favrot a été décoré de la médaille du Ministère de l'Intérieur, couleur bronze, agrafe « élus », pour l'exercice de ses mandats successifs de maire. Au nom de la municipalité, le conseil lui adresse à nouveau ses remerciements pour son dévouement envers le collectif de notre commune.
- Un arrêté de défense extérieure contre le risque d'incendie (DECI) a été pris en collaboration avec les équipes du SDIS 31.
- Le passage des épareuses relève désormais d'une compétence « Terres du Lauragais ». Deux passages par an sont *a priori* prévus ; le prochain est programmé le 2 juin 2021.
- Les prochaines élections régionales et départementales sont programmées les 13 et 20 juin 2021 ; le conseil municipal sera mobilisé pour organiser ces élections dans les meilleures conditions possibles.

Le conseil est clos à 20h